

Prévenir les traumatismes consécutifs à une inondation

Julien Langumier,
ethnologue, chercheur associé
au laboratoire Rives, UMR EVS,
Lyon.

La survenue d'une catastrophe telle une inondation dans le village de 4 500 habitants de Cuxac d'Aude dans les basses plaines de ce département, à l'origine de cinq victimes et de dégâts généralisés sur la commune, entraîne une médiatisation quasi instantanée. Paradoxalement, celle-ci laisse souvent dans l'ombre l'expérience des sinistrés et ce qui fait événement pour ces derniers. Le bilan du drame est focalisé sur le nombre de victimes et l'importance des dégâts matériels, aux dépens du « vécu » des personnes sinistrées qui ne se réduit pas aux émotions exprimées dans le cadre d'interviews rapides réalisées par les journalistes.

L'enquête ethnographique [1], débutée deux ans après les faits et qui s'est déroulée sur quatre ans (entretiens semi-directifs intégralement retranscrits, après prise de rendez-vous en étant recommandé par de précédents enquêtés), permet de questionner les liens complexes entre la catastrophe et le temps qui lui succède, à travers la manière dont les habitants réagissent face à cet événement. Plus précisément, appréhender le vécu de la catastrophe à travers les récits des sinistrés constitue une piste de recherche fructueuse. Celle-ci permet en effet de questionner l'articulation entre l'expérience sociale d'une tragédie collective et ses éventuelles conséquences sur le plan médical, notamment dans le domaine de la santé mentale.

Le récit de la catastrophe, pour se situer par rapport au collectif

La facilité avec laquelle les habitants témoignent de la catastrophe doit être rapportée à la dimension collective de l'événement. Les récits mêlent sans cesse une expérience singulière avec l'histoire des voisins, les rumeurs diffusées dans le village, les articles des journalistes, les propos des politiques, etc. Une telle construction de leurs propos permet d'abord de situer sa propre expérience à travers les récits des autres. En réaction à l'événement, les sinistrés expriment la nécessité de comparer à l'échelle du village le vécu catastrophique de chacun, pour savoir si sa propre situation est « normalement anormale » ou « anormalement anormale ». Le récit de la catastrophe permet, de plus, de rendre publics ses faits et gestes au moment où le drame se noue et plus largement de justifier d'avoir tout fait pour sauver et aider les personnes en danger. Certains sinistrés racontent la catastrophe à travers l'article ou le reportage dont ils ont fait l'objet. Le témoignage relève dans un premier temps d'un récit public de la tragédie.

En marge de cette profusion du verbe, les silences, les hésitations, les lapsus, les oublis, les phrases glissées *in extremis* à la fin de l'entretien ne relèvent pas seulement de la faillite de la mémoire. L'indicible du drame résulte de la difficulté à faire coïncider le récit avec les normes de la morale courante [2], en particulier les formes d'exclusion sociale ressentie suite à la catastrophe. L'inondation touche en premier lieu la maison en dénaturant les signes du bonheur constitué par son cadre de vie soigneusement choisi, soit ici « l'utopie pavillonnaire » [3].

L'ESSENTIEL

- ▣ Comment les sinistrés d'une inondation vivent-ils ce type de catastrophe ? Un ethnologue a recueilli les témoignages de soixante personnes dans un village touché par une crue meurtrière dans l'Aude.
- ▣ La pratique de recueil de témoignages des sinistrés et leur prise en charge par des dispositifs institutionnels relevant de la santé mentale font aujourd'hui partie intégrante du quotidien post-catastrophe.
- ▣ À travers cette parole des victimes, se joue un repositionnement par rapport à la collectivité.

La piscine est remplie de boue, le jardin est un « chantier » au milieu duquel s'amoncellent les objets devenus déchets, la maison est anéantie par l'eau sale. La perte des objets personnels comme les photographies ou les souvenirs affecte de plus la mémoire des habitants qui craignent l'amnésie et les difficultés de transmettre l'histoire familiale aux jeunes générations. Assimilés aux populations en difficulté et assistés en étant l'objet des interventions des associations caritatives, les habitants témoignent de la relégation vécue après la catastrophe : « On est passé de l'autre côté de la barrière, d'habitude on aide et là, on est aidé », disent-ils.

De la prise en charge des troubles psychiques à un nouveau mode de contrôle ?

Les sinistrés insistent sur l'aspect « psychologique » du drame qui affecte leur « moral ». Ils décrivent et ana-

lysent la catastrophe dans les termes de la victimologie, en référence en particulier à la présence d'une cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP), établie sur les lieux après la catastrophe, et aux actions de prévention du stress post-traumatique mises en œuvre à cette occasion. Sur les plaquettes d'information distribuées par les volontaires de la cellule, on pouvait lire : « *Vous avez été victime ou impliqué(e) dans un événement inhabituel et exceptionnel. [...] Vous avez réagi par de l'angoisse et des attitudes ou comportements inhabituels [...]. Ces états de stress intense entraînent des troubles psychologiques à type d'anxiété, et plusieurs comportements, attitudes ou sentiments peuvent émerger dans les jours ou les semaines qui suivent l'événement (ou même plus tard).* »

« L'INTERVENTION DE L'ACTION PUBLIQUE SUR CES TERRITOIRES "À RISQUES" DOIT MIEUX ARTICULER L'EMPATHIE POUR LES VICTIMES ET LA RESPONSABILISATION VOULUE PAR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE "CULTURE DU RISQUE". »

Les professionnels de santé mentale animant ces cellules témoignent, quant à eux, de la difficulté à cerner la symptomatologie ou de choisir une thérapie lors d'interventions *in situ* au moment de la crise. Ils tendent à relativiser la gravité des troubles observés et insistent sur la dimension politique de la gestion de la catastrophe à laquelle ils participent. Au-delà de l'instrumentalisation dont ils se disent parfois l'objet – les cellules participant à la gestion politique de la crise en montrant les pouvoirs publics au chevet des populations –, la « médicalisation » de la prise en charge induit une dimension pathologique à l'expérience de la catastrophe. L'enquête conduite auprès des professionnels de santé mentale confirme les analyses de Didier Fassin [4], selon lesquelles la question de la santé mentale émerge dans la

psychologisation de la formulation des problèmes et la dépsychologisation des pratiques des intervenants.

Passés les élans de solidarité qui naissent au cœur de la crise, le temps qui suit la catastrophe est marqué par des tensions et des conflits nourris, d'une part, par les modalités de distribution des aides et des dons, et, d'autre part, par la recherche d'explications au drame qui aboutit à la désignation de responsables. Les CUMP interviennent dans ce contexte et participent d'un « gouvernement par la parole », pour reprendre l'expression de Dominique Memmi [5], si l'on considère ce dispositif médical également comme un mode de contrôle des émotions.

Dépasser la catastrophe dans le temps long du risque

Dans le cas particulier de ce village du Narbonnais où cohabitent anciens viticulteurs et nouveaux périurbains, l'enquête a montré la pluralité des affirmations identitaires à travers la catastrophe. Pour les nouveaux habitants, jusqu'alors orphelins d'un passé commun, les inondations constituent un événement fédérateur au cours duquel les liens se sont resserrés et des amitiés ont été scellées. En devenant des sinistrés médiatisés, les « étrangers » périurbains sont reconnus par l'extérieur (administrations, associations et médias) comme appartenant au village. Quant aux anciens, ils se situent sur un autre terrain, ils évoquent très peu l'inondation, dans la mesure où elle tend à les diviser entre détracteurs et partisans de la municipalité en place lors de la gestion de la catastrophe. Ils préfèrent raconter leurs souvenirs de jeunesse pour, en quelque sorte, consolider le groupe par l'inscription du passé dans le présent. Deux mémoires s'expriment donc de manière concurrente à l'origine du constat d'un « village en crise » : l'une surgie brutalement de l'événement, l'autre ancrée dans le temps long de la collectivité.

Au final, en croisant l'expérience des sinistrés et l'action des CUMP, l'enquête ethnologique montre que les cellules tendent en quelque sorte à dédouaner les sinistrés du malheur qu'ils endurent en les considérant comme des victimes touchées. Hors du

temps de la catastrophe, le discours de la culture du risque entend, à l'inverse, responsabiliser les citoyens qui vivent sur un territoire à risque. De cette contradiction résulte une ambivalence des politiques de prévention qui, par ailleurs, restent prudemment à l'écart des recompositions politiques en cours suite à la catastrophe, du fait notamment de l'émergence d'un pouvoir des victimes, en partie construit et justifié par les dispositifs de prise en charge institutionnels.

L'intervention de l'action publique sur ces territoires « à risques » doit, d'une part, mieux articuler l'empathie pour les victimes et la responsabilisation voulue par le développement d'une « culture du risque », d'autre part, intégrer que les dispositifs mis en place sont pris, malgré eux, dans les enjeux politiques de la gestion des risques et des catastrophes. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Langumier J. *Survivre à l'inondation. Pour une ethnologie de la catastrophe*. Lyon : ENS éditions, coll. Sociétés, Espaces, Temps, 2008 : 360 p.
- [2] Pollak M., Heinich N. Le témoignage. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1983, n° 62-63 : p. 3-29.
- [3] Lefebvre H. Préface. In : Haumont N., Haumont A., Raymond H., Raymond M.-G. *L'Habitat pavillonnaire*. Paris : Centre de recherche d'urbanisme, 1979 : p. 3-24.
- [4] Fassin D. Souffrir par le social, gouverner par l'écoute. Une configuration sémantique de l'action publique. *Politix*, 2006, vol. 19, n° 73 : p. 137-157. En ligne : http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=POX_073_0137
- [5] Memmi D. Administrer une matière sensible. Conduites raisonnables et pédagogie par corps autour de la naissance et de la mort. In : Fassin D., Memmi D. dir. *Le Gouvernement des corps*. Paris : éditions de l'EHESS, 2004 : p. 135-154.